



## Institutions

Vincent Dubois

► **To cite this version:**

Vincent Dubois. Institutions. Abécédaire de Pierre Bourdieu, éditions Sils Maria/Vrin, p. 98-101, 2007. halshs-00498032

**HAL Id: halshs-00498032**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00498032>**

Submitted on 6 Jul 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## INSTITUTION

Dans la sociologie de Pierre Bourdieu, la notion d'institution n'occupe pas, loin s'en faut, la place centrale que lui attribuait Émile Durkheim<sup>1</sup>. Il n'en reste pas moins que la théorie du monde social élaborée par Bourdieu peut s'avérer d'un usage fécond pour l'analyse sociologique des institutions<sup>2</sup>. Les institutions, au sens sociologique général (la propriété ou la parenté) comme au sens le plus directement empirique (l'École normale supérieure ou le Président de la République), sont de fait placées au cœur des deux processus d'objectivation de l'histoire et de leur rapport dialectique dont l'étude forme l'essentiel du programme sociologique de Pierre Bourdieu : l'histoire faite chose (réifiée notamment dans des institutions), et l'histoire faite corps (incorporée notamment dans la socialisation aux institutions).

Les institutions n'ont pas pour raison ce qu'elles se donnent comme raison d'être, mais la construction historique qui a institué ces arbitraires et les a progressivement naturalisés. Revenir sur les processus socio-historiques d'objectivation sociale, dont l'institutionnalisation est une forme particulière, s'avère ainsi un précieux antidote contre les dérives objectiviste (faisant de l'institution une entité naturelle indépendante de la pratique), finaliste ou fonctionnaliste (réduisant l'institution à « l'organe » *fait pour* remplir une « fonction » prédéfinie), ou encore idéaliste (prenant pour principe générateur les justifications *ex post*, d'ailleurs souvent changeantes, qui théorisent la nécessité de l'institution).

L'*institution*, au sens dynamique du terme, est un acte magique : c'est la production socialement acceptée d'un *nomos*, un principe de di-vision du monde qui, dans le continuum naturel, introduit la coupure « par laquelle le groupe se constitue comme tel en instituant ce qui l'unit et le sépare »<sup>3</sup>. Les « rites d'institution » en forment le moment fort et particulièrement visible<sup>4</sup>. Faire reconnaître comme naturel un découpage arbitraire (comme une frontière), faire méconnaître son caractère arbitraire et partant le légitimer, assigner un

---

<sup>1</sup> Voir notamment les *Leçons de sociologie*, PUF, 2003 (1950), et la lecture qu'en propose Bernard Lacroix dans le *Dictionnaire des œuvres politiques* dirigé par Evelyne Pisier, PUF, 2001 (1989).

<sup>2</sup> Voir Lagroye Jacques, « L'institution en pratiques », *Revue suisse de science politique*, vol. VIII, n° 3-4, décembre 2002.

<sup>3</sup> Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p. 348.

<sup>4</sup> Bourdieu Pierre, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, p. 121 et suiv.

statut à des agents en fonction de ce principe (les *instituer*), consacrer socialement ceux qui instituent ou sont institués, forment autant de pratiques par lesquelles l'institution se réalise.

Tout comme une langue a besoin de locuteurs pour ne pas devenir langue morte, les institutions n'existent ainsi que dans et par des pratiques. Or pour que des agents sociaux remplissent les « attentes » de l'institution et, ce faisant, la perpétuent, il faut qu'ils l'aient au préalable intégrée à leurs manières de voir et à leur sens pratique. C'est la raison pour laquelle l'institution « ne trouve sa pleine réalisation que par la vertu de l'*incorporation* »<sup>5</sup>. Comme dans un champ, c'est ce que permet la dynamique de l'*habitus*. Dotées d'instances de socialisation, de règles formelles qui encadrent les pratiques, les institutions contribuent à l'inculcation des connaissances pratiques et du savoir être qui font que l'on devient ce que l'institution attend que l'on soit (prêtre ou officier), et que l'on contribue ainsi à reproduire l'institution (l'église catholique ou l'armée)<sup>6</sup>.

Cet ajustement qui peut paraître « naturel » (l'institution faite homme), relève en fait d'un processus qui peut être inégalement long, complexe et heureux, en fonction notamment des dispositions antérieures à « l'entrée en institution ». On ne *devient* pas prêtre ou militaire de la même manière selon qu'on a ou non fréquenté assidûment dès son plus jeune âge les églises ou les casernes<sup>7</sup>. De là découlent aussi des manières différentes d'*habiter* l'institution : les modèles de l'apparatchik ou de l'oblat, qui doivent tout à l'institution et sont de ce fait prédisposés à un niveau élevé de dévouement et de croyance n'épuisent pas, loin de là, la diversité des rapports possibles à l'institution<sup>8</sup>.

Irréductibles au calcul conscient comme à l'obéissance aveugle, les rapports différenciés à l'institution qui s'engendrent dans la double histoire sociale des agents et des institutions engendrent des pratiques elles-mêmes différenciées. Même et surtout lorsqu'il s'agit d'une institution, on ne saurait confondre la régularité (ou le caractère statistiquement prévisible des comportements) et le simple respect de règles (quand bien même elles peuvent être en l'espèce codifiées sous la forme de règlements). De la même manière, dire que les agents sociaux réalisent les institutions par leurs pratiques n'équivaut pas à poser qu'ils ne font que

---

<sup>5</sup> *Le sens pratique*, *op. cit.*, p. 257 (cf. aussi p. 238-240).

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>7</sup> Voir notamment Bourdieu Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 198 ; *Le sens pratique*, p. 112 et suiv..

<sup>8</sup> *Méditations pascaliennes*, *op. cit.*, p. 188.

la reproduire à l'identique : ils lui imposent aussi « les révisions et les transformations qui sont la contrepartie et la condition de la réactivation »<sup>9</sup>.

En s'appropriant cette sociologie des institutions, on se donne aussi les moyens de mieux maîtriser ses propres rapports aux institutions. Pierre Bourdieu l'a montré, pour lui-même, lors de sa leçon inaugurale au Collège de France, l'institution qui le consacrait : « la sociologie, science de l'institution et du rapport, heureux ou malheureux, à l'institution, suppose et produit une distance insurmontable, et parfois insupportable, et pas seulement pour l'institution ; elle arrache à l'état d'innocence qui permet de remplir avec bonheur les attentes de l'institution »<sup>10</sup>.

Vincent Dubois

---

<sup>9</sup> *Le sens pratique*, *op. cit.*, p. 96.

<sup>10</sup> Bourdieu Pierre, *Leçon sur la leçon*, Paris, Minuit, 1982, p. 8.